

# Organisations de la Société Civile de Développement Rural d'Afrique « OSCIDER »

Département de Développement Rural Durable  
l'Institut du Travail d'Afrique Centrale  
(ITAC/DERU)

**DISCOURS DE JEAN PASCAL MOTYNGEA BOTHOLA,  
REPRESENTANT DES OSCIDER/AFRICA AU 3<sup>ème</sup> FDRA ET  
ADMINISTRATEUR DIRECTEUR EXECUTIF DE L'INSTITUT DU  
TRAVAIL D'AFRIQUE CENTRALE**

Fleuve Congo Hôtel de Kinshasa le 10 au 12 janvier 2022



- Excellences Messieurs les Ministres de développement rural des pays membres de l'Union Africaine ;
- Mesdames et messieurs les membres du corps diplomatique ;
- Mesdames et messieurs les représentants des organisations internationales ;
- Mesdames et messieurs à vos titres et qualités.

## A. LES ORGANISATION DE LA SOCIETE CIVILE DE DEVELOPPEMENT RURALE D'AFRIQUE (OSCIDER/AFRICA)

Nous intervenons aujourd'hui dans cette sale au nom des Organisation de la Société Civile de Développement Rural (OSCIDER) de l'Afrique en général et d'Afrique Centrale en particulier qui sont représentés par le Département de Développement Rural Durable de l'Institut du Travail d'Afrique Centrale (ITAC/DERU) en sigle au 3ème Forum de Développement Rural Africain «FDEA» en sigle sur le point 2.6. de la 2ème journée du FDEA que les Organisateurs ont voulu nous proposer en notre qualité de paneliste du 3ème FDRA et qui porte sur : « LA PARTICIPATION CITOYENNE AU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES».

### 1. Les OSCIDER. (Organisations de la Société Civile de Développement Rural).

Les Organisations de la Société Civile de Développement Rural (OSCIDER) qui travaillent sur le terrain dans 54 pays Africains, membres de l'Union Africaine et qui ont toujours été à côté de notre chère la population, le jour comme et la nuit, dans des Conditions très difficiles m'ont chargé de vous transmettre leur salutation militante, nos salutations s'adressent expressément à son Excellence, le Camarade Felix Antoine TSHISEKEDI, Président de la République Démocratique du Congo mais également leurs Excellences Messieurs et Mesdames les Ministres, les Vices Ministres et les Secrétaires Généraux des différentes Administrations des pays Africains ici présents.

Mesdames et Messieurs, Excellences Messieurs les Ministres

Comme vous le savez sans doute les OSCIDER sont constituées des Organisations Non Gouvernementales (ONG), les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA), les Associations sans but lucratifs (ASBL), les Organisations paysannes (ORGAP), les syndicats, les Organisations des Autorités Traditionnelles (OAT) et les Organisations des peuples Autochtones (OPEA), nous exerçons nos activités dans les villages, chefferies, groupements, secteurs, territoires et district, ce que

nous appelons les Administrations locales et lorsque nous parlons de DEVELOPPEMENT LOCAL, ce sont des entités que nous venons de vous citer ci-dessus et qui sont habitées par des femmes et des hommes revêtus des tous les droits sociaux fondamentaux reconnus par les constitutions des tous les pays Africains.

Nous les habitants des Administrations locales avons le droit à la vie, à l'éducation, les soins de santé de qualité, de l'eau potable, l'électricité, des routes en très bon état de circulation, d'un environnement décent, des habitations décentes, des bonnes nourritures, d'une agriculture durable, des Centres de Développement Rural Intégrés (CEDI), des centres sociaux, des Centres de formation professionnelle pour nos enfants, des bons hôpitaux et des bonnes écoles, l'omniprésence des agronomes, des vétérinaires, des Médecins avec toutes les spécialités, des écologistes, des biologistes, des officiers d'Etat civile, de la police, des ingénieurs des ponts et chaussées etc...

Ce que les politiciens et les technocrates, appellent le DEVELOPPEMENT LOCAL, nous les paysans nous l'appelons LES DROITS SOCIAUX ET HUMAINS FONDAMENTAUX DES PAYSANS, reconnus par les Nations Unies dans sa résolution du 17 décembre 2018 dont chaque Gouvernement Africain doit appliquer et faire appliquer avec toute la rigueur possible.

Mesdames et Messieurs, Excellences Messieurs les Ministres, le développement local est un droit social fondamental et non une faveur que nous demandons mais **UN DROIT INALIENABLE**.

Nous devons être honnêtes et d'accepter que les Gouvernements Africains dans leur majorité ont failli à leurs obligations constitutionnelles en abandonnant les zones rurales et la population qui y habitent pendant 62 ans après nos indépendances (1960 à ce jour), nous vivons aujourd'hui dans un dénuement total (le chômage chronique, l'extrême pauvreté, les maladies , le désespoir total, pas des infrastructures sociales de base , absence de l'Autorité de l'Etat etc...) et que vous venez de prendre conscience de la gravité de cette situation pour la population et la sécurité nationale avec le phénomène djihadiste qui occupe des territoires que vous avez abandonné, nous les OSCIDER refusons des théories que nous ne comprenons pas, nous voulons des **ACTIONS MAINTENANT**.

Les OSCIDER qui sont restées avec la population pendant 62 ans au moment où les Gouvernements étaient absents, trouvent inacceptable que vous ne reconnaissiez plus, le rôle que nous avons joué pendant cette période NOIRE pour nous les paysans ou l'Etat, pouvoir organisateur de la société a abandonné sa propre population. Les OSCIDER n'accepteront plus jamais que les politiciens et les technocrates puissent se permettre de faire de n'importe quoi sur nos dos , nous devons être au cœur de notre propre développement et le contraire ne sera plus jamais accepté par les OSCIDER et la population des tous les pays Africains.

Nous devons désormais travailler ensemble, dans la solidarité agissante (Gouvernements et Collectivités locales - OSCIDER-Entreprises rurales) pour reconstruire un monde rural de demain ou il fera bon pour vivre pour nos enfants et des générations futures. Les OSCIDER restent disponibles pour réaliser les objectifs de développement local pour tous à l'horizon 2030.

Mesdames et Messieurs, Excellences Messieurs les Ministres, nous avons attendu dans cette sale dans la bouche même du Président de AUDA - NEPAD que tout projet qui ne commence pas à la base est voué à l'échec et que la Bureaucratie est le premier ennemi de développement des territoires et des collectivités locales.

Son Excellence, Monsieur le premier Ministre de la RDC, Chef du Gouvernement a souligné dans son discours d'ouverture que tout programme de développement rural qui vient de la base ou non, la population doit être suffisamment consulter à travers la société civile et cette démarche est légitime aussi pour les partenaires traditionnels de développement rural qui sont : les Gouvernement et les collectivités locales- les OSCIDER - les Entreprises rurales, qui sont sur le terrain et vivent avec notre population.

Selon les rapports du 9<sup>ème</sup>Congrès mondial de l'Association Internationale des Relations Professionnelles et du travail (**ILER**A) en sigle, organise à Cap Town, Afrique du Sud au mois de septembre 2017, ce rapport reconnaît que les Communautés locales à travers des ONG (les Communautés de base et les OSCIDER) n'ont jamais été consultées dans 96% des projets de développement rural en Afrique. Par contre en Amérique Latine, les partenaires traditionnels et les Communautés locales sont suffisamment consultées dans 91% des

projets de développement rural et participer directement dans tous les étapes de leur réalisation dont 86 % pour l'Asie-Pacific.

Il faut note que la majorité de Gouvernements Africains ont toujours cherché à écarter dans le processus de développement rural les OSCIDER alors que nous sommes le pilier principal de ce développement rural voulu par tous et qui nous concerne au plus haut niveau parce que nous vivons dans les villages et nous sommes des paysans. Agriculteurs, pisciculteurs, aquaculteurs, arboriculteurs, chasseurs, éleveurs pécheurs, enseignants ruraux, artisans etc...

Nous félicitons sincèrement son Excellence, Monsieur le Vice-Ministre du Plan de la RDC qui a parlé longuement dans son exposé en sa qualité d'Experts du 3<sup>ème</sup> FDRA, du rôle cardinal des ONG de développement rural qui ont toujours jouent un rôle très important auprès de la population et qui disposent d'une grande longue et riche expérience du terrain mais également une grande influence auprès de la population. Son Excellence, Monsieur Vice-Ministre du Plan, nous demande de ne pas servir le pont aux politiciens car ce n'est pas notre rôle, nous devons être au service de la population pour la population.

Nous rendons un hommage mérité à Son Excellence, Monsieur le Ministre de la République de Benin qui travaille en amont et en aval avec les OSCIDER qui sont membres d'un organe consultatif permanent qui regroupe : le Gouvernement et les collectivités locales, les OSCIDER très actives sur le terrain et les Entreprises du secteur rural, ce qui les a permis d'obtenir des très bons résultats. Pour votre gouverne, le Benin est devenu «**PAYS ECOLE**» en matière de développement rural pour l'Afrique Francophone. L'ITAC/DERU avec l'accord de Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat de développement rural de la RDC se propose d'organiser une mission d'études, d'information et de formation des partenaires de développement rural à Benin pendant l'été 2022 dans le cadre de la formation continue des ruralistes.

En bref, sans la participation des communautés locales à travers les OSCIDER (ce sont des ONG, ASBL, OPA, SYNDICATS et ORGAP) tout projet de développement rural est voué à l'échec. L'exemple de LOKANGALONZO en RDC doit nous servir la leçon.

Avant de clôture ce chapitre, nous dénonçons le mauvais comportement des Experts des Gouvernements Africains qui reçoivent de l'argent des missions pour aller effectuer des missions dans des zones rurales dont 30% des cas , ils n'arrivent jamais dans les zones rurales concernées par

la mission et préfèrent recruter les ressortissants des zones rurales concernées dans les chefs-lieux des provinces, pour leur fournir des informations et se permettent d'établir des faux rapports sur des zones rurales concernées par leur mission.

Par exemple : le Territoire de Bongandanga, en RDC.

## 2. LES RAISONS DE SOUTENIR LE FINANCEMENT DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT RURAL DE LA BASE

Mesdames et Messieurs, Excellences Messieurs les Ministres

Nous pouvons maintenant parle de **la participation citoyenne à savoir : réfléchir sur des raisons de soutenir le financement des projets qui viennent de la base dans le cadre de développement des territoires.**

En principe, tout projet proposé par la base (les Communautés locales à travers des ONG, OPA, ASBL et ORGAP) aux Gouvernements Africains ne dispose que 5 % de chance d'être financé par nos Gouvernements et 95% des projets présentés par Les OSCIDER n'ont jamais été financé ni par les Gouvernements Africains, qui continuent à nous donner des explications humiliantes à savoir : Il faut attendre des Fonds des partenaires financiers étrangers. Est-ce nos Gouvernements sont incapables de fiancer des microprojets proposés par les OSCIDER, non nous manquons la volonté politique et la solidarité avec des paysans.

Si nous regardons les statistiques à notre disposition, les 5% des projets proposés par les OSCIDER et qui ont eu la chance d'être financé, 4% ont été financé par les Organisations Internationales et seulement 1 % par les Gouvernements Africains.

Les Ministères de Développement Rural doivent mettre à côté, 20 % de leurs budgets d'investissement pour financer des microprojets proposés par les OSCIDER qui sont très important pour la population en intégrant dans le budget annexe des OSCIDER qui sont actives et représentatives sur le terrain dans chaque pays Africain .

Le financement des projets proposés par les OSCIDER est le premier pas vers le développement local durable, mais malheureusement, ce n'est pas le cas pour la majorité de pays Africains.

En titre d'illustration. Vu la situation particulièrement difficile de la population de territoire de Bongandanga en RDC, l'ITAC/DERU avait proposé en 2020, quatre projets suivants :

1. Le Micro- Projet portant sur la mise en œuvre de 38 Communauté Villageoises de Développement (CVD) en sigle dans le territoire de Bongandanga (336 villages dans 33.618 Km2 et 1.500.000 habitant dont 98% de la population vit avec moins de DEUX Dollars Us par jour), un projet de développement participatif et Communautaire qui entre dans le projet programme Communautaire dénommé «**BONGANDANGA A L'HORIZON 2030**», lequel projet stratégique qui devrait sortir 70 % de la population de l'extrême pauvreté en 2030, transmis au Ministre de développement rural depuis le mois de mai 2020 , ce projet traîne encore malheureusement au Ministère de Développement rural de la RDC et nous n'avons jamais reçu l'accuse de la réception de ce projet jusqu'à ce jour, deux ans plus tard , alors que pour la population de Bongandanga , c'est une question de la vie ou de la mort.
2. Le Micro- Projet portant sur la formation de 100 enseignants de primaire et de secondaire dans le territoire de Bongandanga dans le cadre de «**l'Education à l'Environnement**» avec objectif d'introduire ce mode d'éducation dans le système scolaire afin de limiter l'extinction totale des écosystèmes locaux des forets, eaux douces et terres humides de territoire de Bongandanga avant 2050 , le projet a été transmis à Son Excellence, Monsieur le Ministre de l'environnement et développement durable au mois de mai 2020. Nous n'avons jamais obtenu la réponse moins encore l'accusée de réception, deux ans plus tard alors que les écosystèmes locaux de Bongandanga sont en voie d'extinction ;
3. Le Micro- Projet portant sur la protection des écosystèmes aquatiques, des milieux physiques et biologiques des eaux douces du fleuve Congo, RDC de Banana (Kongo Central) à Kindu (Province de Maniema), 1.914 Km sur le fleuve Congo. lequel projet portait sur la formation 1.000 artisans pêcheurs sur 150.000 qui se donnent aux pratiques des pêches illégales et criminels. Le projet a été envoyé au Ministre de la pêche et élevage, nous n'avons obtenu aucune réponse, moins encore une accusée de réception, 18 mois plus tard alors que les artisans pêcheurs sont confrontés par la diminution dramatique de captage des poissons par rapport à 1990 avec toutes les conséquences sociales que nous pouvons imaginer dans cette sale.

4. A la demande expresse des acteurs locaux de développement rural, en général et les Chefs Traditionnels en particulier qui s'inquiètent de la manière dont la politique de développement à la base des zones rurales de 145 territoires sera conduite et leurs craintes librement exprimées de voir les décideurs politiques et techniques les écartent avec comme prétexte qu'ils ne connaissent rien des grandes articulations du développement local et surtout que depuis l'indépendance, les acteurs locaux de développement rural n'ont jamais été formé alors que les colonisateurs Belges les faisaient chaque année jusqu'à 1959 , ils ont sollicité la formation de 100 acteurs locaux pour chaque territoire, soit 14.500 pour 145 territoires pour l'exercice 2022 que les acteurs locaux considèrent comme obligatoire.

Nous venons de déposer ce projet auprès des Autorités compétentes en charge de la bonne exécution du projet programme de développement à la base des zones rurales de 145 territoires, le projet cher au Président de la République Démocratique du Congo. Bien que ce projet soit apprécié par la population et les Experts indépendants de développement rural qu'ils le trouvent légitime et surtout qu'il sera exécuté par l'ITAC, une Organisation spécialisée dans l'éducation rurale et paysanne continue des acteurs locaux de développement local en Afrique Centrale, mais hélas, nous ne savons même pas si nous recevrons un jour l'accusée de réception de cette lettre.

Le projet de déploiement (formation, équipement et installation) des 200 CVD (Communauté Villageoise de Développement : « Gouvernement des villages ») dans les territoires de Bolomba, Basankusu, Makanza et Lisala dans la région du Massif Forestier du Grand Equateur est en voie de réalisation par notre service des projets, il sera transmis aux Autorités Congolaises au mois de février 2022

Vu les exemples repris ci-dessus, vous vous conviendrez avec nous que les efforts de la base et des OSCIDER pour participer au développement des territoires sont noyés par la bureaucratie suicidaire dans les Ministères des pays Africains, l'immobilisme chronique et par manque d'intérêt des mêmes Autorités concernées par la lutte contre la pauvreté de la population rurale et par le développement des territoires.

### 3. POUR REUSSIR LA POLITIQUE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES, IL FAUT :

1. Mise en place des politiques nationales de développement rural c par tous les pays Africains, avant 2023 ;
2. Elimination de la bureaucratie et la corruption dans les Administrations des Ministères concernés par le développement (Développement rural, Environnement, Plan, Agriculture, Pêche et Elevage), augmenter les budgets des Ministères de développement rural de mois de 1,5% à 10% et doter les Ministères des Ressources humaines compétentes et des moyens logistiques conséquents ;
3. Associer la base (les OSCIDER : ONG, ASBL, OPA, ORGAP) en amont et en aval dans la prise des décisions portant sur toutes les articulations de développement rural, évitons les erreurs du passé pour chaque pays Africain ;
4. Soutenir la formation permanente des acteurs locaux pour le développement des territoires, collectivités locales, groupements, chefferies et villages ;
5. Soutenir la politique de mise en place des Communautés Villageoises de Développement (CVD) qui sont des «**Gouvernements des villages**» qui prendront en charge toutes les 25 piliers de développement communautaire ;
6. La création des Centres Communautaires de développement Rural Intégré (CEDI) dans chaque territoire ;
7. La création des Centres de Formation professionnelle dans chaque collectivité locale ;
8. La création des Instituts Agricoles dans chaque territoire pour former des Agronomes de niveau A2 et A3, des Infirmiers Vétérinaires de niveau A2, des Fermiers A3 etc... ;
9. La création des Centres Sociaux dans chaque collectivité locale :
10. Mise en place des Comités de Coordination de Développement des Territoires (CDT) ;
11. Créer des Office Nationale de Développement ( ONDR) qui vont booster le développement rural ;
12. La construction des infrastructures rurales modernes ;
13. Encourager des investissements privés dans les zones rurales ;
14. Affectation des cadres compétents et engagés dans zones rurales.

Nous proposons aux OSCIDER/Africaine de se mobiliser en occupant toutes les zones rurales abandonnées par les Gouvernements Africains lorsque les conditions de sécurité seront garanties, nous savons que les Gouvernements finiront à nous suivre sur le terrain.

Nous stratégie opérationnelle n'a pas changé à savoir : «**OCCUPER LE TERRAIN POUR LA POPULATION AVEC LA POPULATION, LE GOUVERNEMENT SUIVRA**»

Pour terminer, nous invitons les Gouvernements et les collectivités locales – les OSCIDER et les Entreprises rurales de 11 pays de l'Afrique Centrale de participer activement au Séminaire Sous Régional de développement rural pour l'Afrique Centrale que nous organisons à Kigali du 20 au 24 juin 2022 avec comme thème principal : «**Les Partenaires de Développement Rural, Construisons un Dialogue Social Permanent pour un Développement Local de l'Afrique Centrale à l'Horizon 2030**».

- Que vivez la RDC
  - Que vivez l'Afrique des peuples
  - Que vivez les OSCIDER / AFRICA
  - Que vivez le Développement rural
- Je vous remercie

Fait à Kinshasa le 11 janvier 2022

Président des OSCIDER/AFRICA a.i  
Jean Pascal MOTYNGEA BOTHOLA  
Administrateur Directeur Exécutif de l'ITAC



**Institut du Travail d'Afrique Centrale**  
Département de Développement Rural Durable (DERU)  
B.P. 2901 KINSHASA GOMBE, RDC  
TEL : +243 821776118-897158910-903635328  
Wahtsapp : +243 895 700 569  
E-Mail : [itac.orgsr@gmail.com](mailto:itac.orgsr@gmail.com)  
Site web : [www.itac-ilca.org](http://www.itac-ilca.org)